

COMMUNE D'AWOINGT



Département du Nord

Arrondissement de CAMBRAI-EST

Conseil municipal

11 septembre 2014 à 20 heures 30.

Etaient présents: Mesdames Annick LECHOWICZ, Ingrid LEMAITRE Sylviane GONTHIER, Olga LERICHE et Marie-Cécile MACHON, Messieurs Jean Richard LECHOWICZ, Olivier GOFFART, Sébastien BUSSY, Bernard DUPAS, Eddy BOUBET, Florian LEGRAND, Patrice GUINET et Philippe HERBET.

Absents excusés : Monsieur Eddy DHERBECOURT ayant donné procuration à Monsieur Olivier GOFFART, Monsieur Pascal DHOUAILLY ayant donné procuration à Monsieur Bernard DUPAS.

Secrétaire de séance : Mme Marie Cécile MACHON.

I - Fonctionnement général – M.DHERBECOURT.

- **Présentation de l'agenda-planning communal numérique par M.Legrand.**

Outil de communication, l'agenda-planning partagé de la mairie est consultable en ligne par les élus et le personnel.

- **Voisins vigilants- présentation par M. Boubet.**

La communauté « voisins vigilants » est créée. 12 membres sont inscrits actuellement. Il reste à définir l'emplacement des panneaux aux entrées de la commune.

A l'unanimité le Conseil municipal accepte l'adhésion à la communauté « voisins vigilants ». La population sera invitée prochainement à participer à une réunion publique.

- **Vie associative:**

La 1^{ère} séance d'information de la country catalane a eu lieu ce mercredi 10 septembre, 1^{er} incident au niveau du parquet de la scène. M. le Maire demande à ce que le nettoyage soit effectué par l'association. Les cours seront donnés le jeudi à partir de 19h00 et fonctionneront sur 3 niveaux. La cotisation annuelle des membres de cette association est fixée à 38 €.

- **Formation des élus.**

La formation est un droit pour les élus, un crédit spécifique est ouvert au budget. La non-participation à un stage auquel s'est inscrit un élu pour un motif réputé non justifié, provoquera la prise en charge des éventuels frais engagés par ce même élu. Avis favorable unanime du Conseil municipal.

M. le Maire et M. Dherbécourt participeront à une formation sur le thème des marchés à procédure adaptée (MAPA), le 01 octobre prochain.

- **Participation au Congrès des Maires de France.**

M. le Maire et M. Dherbécourt se rendront au congrès des maires de France qui se tiendra en novembre prochain au parc des expositions à Paris.

M. le Maire propose la prise en charge des frais de déplacement. Avis favorable unanime du Conseil municipal.

- **Modification de la convention avec le CDG59 (1 article)**

La convention d'adhésion des membres au groupement de commandes signée en juin 2011 arrive à expiration. L'article 6 concernant l'adhésion des membres a été modifié.

M. le Maire propose l'acceptation de la modification de l'article 6 de la convention et de reconduire la convention pour une durée de 3 ans.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la proposition et autorise M. le Maire à signer tous documents nécessaires.

II - Commission Finances – M.GOFFART.

- Les aides du fonds d'amorçage-Renouvellement de la demande dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.
Conformément aux engagements de l'État, l'article 125 de la loi de finances 2014 a prorogé les aides du fond d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2014-2015. La demande doit être faite à nouveau avant le 30 novembre 2014. A l'unanimité le conseil municipal autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires.

- Information en fonction des données actuellement connues sur la mise en place des nouveaux contrats de fourniture d'énergie (gaz et électricité).
Les tarifs réglementés de vente de gaz pour les consommateurs non domestiques vont disparaître.
Il y a 2 possibilités : soit individuellement, soit collectivement par l'intermédiaire d'un regroupement de commandes, le SIDEC par exemple. L'avantage du regroupement est d'obtenir d'importants volumes au meilleur prix et l'optimisation des procédures. Ce groupement sera chargé de l'élaboration du cahier des charges et de la mise en place des marchés.
M. le Maire demande de se prononcer sur l'adhésion à ce groupement de commandes.
A l'unanimité, le Conseil municipal accepte l'adhésion à ce groupement de commandes dès sa création.

III - Travaux environnement M BUSSY.

- Plan de circulation communal.

- Chemin communal 404

Le chemin communal 404, menant au quartier Martin-Martine de Cambrai, est en cours de signalisation. La circulation est interdite sauf aux engins agricoles.

M. le Maire propose de laisser le chemin en l'état en raison de la réglementation concernant les chemins communaux. Ceci n'empêche nullement une étude sur l'amélioration de l'environnement pour ce qui concerne ce chemin.

-Allée des roses

Il est envisagé de mettre cette rue en sens unique. M Dupas est chargé de l'étude.

-CD 157

La CD 157 (rue Pasteur et Albert Mathieu) a été rétrocédée à la commune. L'entretien de cette voie et des abords est désormais de la compétence communale. Tous les documents sont consultables en mairie.

Il est envisagé une interdiction de circulation aux poids lourds de plus de 12 tonnes dans la commune. Cette interdiction ne concerne pas les véhicules de secours, de transport en commun, les véhicules agricoles. Des adaptations seront prévues concernant les poids lourds supérieurs à 12 T durant la campagne betteravière.

-Stationnement

Les trottoirs de la commune ne sont pas adaptés au stationnement des véhicules de fort tonnage.

M. le Maire précise que l'interdiction générale du stationnement de tout véhicule sur les trottoirs a été prise par un arrêté municipal en date du 8 avril 2003 toujours en vigueur. D'autres lieux doivent être envisagés par les propriétaires de ces véhicules. Il est envisagé d'autoriser le stationnement « à cheval », qui sera progressivement matérialisé après prise d'un nouvel arrêté.

- Les différents projets de constructions.

M. le Maire demande à la commission « travaux » de préparer pour ces différents projets (l'espace sportif, le restaurant scolaire et l'espace périscolaire) toutes options envisageables. Celles-ci seront examinées au cours d'une réunion de travail du conseil municipal, qui aura lieu le 13 octobre 2014. Cette réunion sera suivie d'un Conseil municipal au cours duquel les choix définitifs seront opérés (15 octobre 2014).

- Mobilier urbain.

Après consultation réalisée par M Bussy, le mobilier urbain sera mis en place dans les meilleurs délais. Des membres du Conseil municipal avaient examiné les différents emplacements possibles.

Le conseil municipal autorise de M. le Maire ou l'Adjoint en charge des travaux à signer les commandes nécessaires après mise en concurrence des différents fournisseurs.

- Mise en conformité du plan d'occupation des sols et transformation en PLU.

La législation actuellement en vigueur fait obligation à la commune de transformer son Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme qui devra être en parfaite adéquation avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) adopté le 23.11.2012 et exécutoire à compter du 03.02.2013. Cette transformation obéit à des règles très strictes qui en définissent les modalités.

IV - Affaires sociales, scolaires et culturelles Mme LECHOWICZ.

• Projet d'animation culturelle notamment avec la Grande Bretagne – Mme Leriche.

Mme Leriche présente un projet d'animation culturelle avec Elford dont Awoingt a déjà reçu une délégation et propose la création d'une association pour laquelle elle sollicite des participants. Des réunions d'échanges pourraient se tenir sur la commune. Elles seront ouvertes à tous. Des échanges scolaires par SKYPE avec les enfants d'Elford existent déjà. Après s'être rendu plusieurs fois dans cette commune britannique, Mme Leriche a constaté un enthousiasme certain de la part de nos futurs partenaires.

Le principe de création de l'association pré citée est très positivement perçu par le Conseil municipal.

M. le Maire et Mme la 4^{ème} Adjointe se rendront avec M et Mme Leriche à Elford sur invitation du chairman M.Wain pour participer du 2 au 6 octobre 2014 aux manifestations organisées, notamment des manifestations commémoratives.

• Point sur la rentrée scolaire et sur la mise en place des rythmes scolaires dès septembre 2013.

La rentrée scolaire s'est très correctement déroulée, avec des effectifs stables.

L'analyse du déroulement de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires au cours de l'année 2013-2014 permet de constater que celle-ci s'est faite sans soucis majeurs.

Les différentes activités proposées par la commune ont rencontré un succès certain. D'un point de vue économique, la perception en totalité du fond d'amorçage permet de constater un équilibre budgétaire pour cette année écoulée. La plus importante des dépenses est constituée par la rémunération et les charges du personnel du périscolaire dont les horaires ont dû être augmentés (12 heures mensuelles pour chacun de nos deux animateurs (Directrice- animateur).

De nouvelles activités pourront être mises en place cette année (baby gym, arts appliqués, tir à l'arc, basket, jardinage, élevage, danses). M. le Maire exprime le souhait insistant que soient pérennisés les fonds d'amorçage. Leur éventuelle suppression amènerait à demander au Conseil municipal de réfléchir aux conséquences d'une telle suppression sur le budget communal et de prendre si besoin en était, les mesures adaptées.

V - Questions diverses.

• Mise en place de la commission des impôts, proposition de 24 noms parmi lesquels l'administration fiscale désignera les membres.

• L'entreprise « Téréos », sucrerie d'Escaudoevres, propose aux élus une visite du site le 17 octobre à 15h. M. le Maire demande aux élus intéressés de se faire connaître rapidement auprès du secrétariat.

• M. le Maire a envoyé un courrier recommandé à un couple de résidents de la commune en ce qui concerne les risques d'accidents, peut être très graves, que pourraient occasionner leurs chiens compte tenu de la fragilité, au moins apparente de la clôture de leur domicile.

Un courrier a été également envoyé à M. le Directeur de l'usine des produits laitiers « Candia » afin que cette entreprise applique l'arrêté préfectoral d'échardonnage et que M le Directeur, en concertation avec M le Maire propose une date de réunion comme il en avait été convenu. Au cours de cette réunion un point sera fait sur les nuisances olfactives qui sont en progression ainsi que sur les travaux effectués sur le site.

• Le Conseil municipal accepte que M. le Maire prenne un arrêté autorisant les Adjointes à intervenir dans le strict respect de la législation dans des cas de mesure d'internement d'office, en cas d'urgence.

• M Bussy, Adjoint aux travaux, présente les devis concernant les travaux de peinture dans l'église de la commune.

• Mme Lechowicz, informe le Conseil municipal du déroulement de l'opération Jeunes Ailes et Découverte qui se tiendra samedi 13 septembre 2014.

• M. le Maire rappelle l'organisation par la commune de la réception de Mme la Mairesse de Chateauguay le lundi 15 septembre 2014 dans le cadre des festivités du trentenaire du jumelage avec Cambrai sous l'égide de l'association Cambrésis Hainaut Québec.

• M. Herbet aborde le problème des déchets verts, M. le Maire propose la venue du vice-président de la CAC en charge de ces sujets pour information des élus.

Fin de la réunion : 23 heures 57.

Pour le maire,
La secrétaire de séance.
Mme MACHON

